

REDACTION ET ADMINISTRATION : 8, Place Chaméane - Nevers Téléphone : 0-08

ABONNEMENTS : Un an 45 fr. 6 mois 25 fr. 3 mois 15 fr.

PUBLICITÉ : La Publicité régionale est reçue à nos Bureaux : 9, Place Chaméane A l'Agence Havas : Avenue de la Gare, Nevers

La Publicité extra-régionale est reçue seulement à l'Agence Havas, 62, Rue de Richelieu, Paris (2<sup>e</sup>)

Deuxième année N° 83

**Dimanche**

**4**

**OCTOBRE**

**1942**

Paraissent le Dimanche Le Numéro : 1 franc.

# HEBDOMAIRE REGIONAL DE LA FRANCE NOUVELLE

NEVERS

CHATEAU-CHINON

## Propos barbales autour d'un Décret

par Pierre Chambon

**A**VANT la guerre, dans chaque village du Nivernais, et sans doute dans la plupart des villages de France, l'événement d'une semaine d'automne était un livre de huit livres, une cuitte magnifique ou nouveau, ou un sans-coutur cul-sec à la coïncide. Avec les considérations traditionnelles sur les travaux et sur les succès à minutes imprévues suffisant à alimenter, d'un dimanche à l'autre, les conversations des hommes du bourg.

Mais il se trouvait cependant des esprits curieux, des imaginations insatiables, des tempéraments généraux, pour ne pas trouver suffisant une aussi maigre pâture. On essayait de se passionner pour quelque chose. Et ce quelque chose c'était la vie de la France.

Le suffrage universel et le scrutin d'arrondissement tendaient à substituer les petites combines d'un personnage local aux véritables grands problèmes de la politique. Mais, tout de même, des hommes du peuple avaient des enthousiasmes pour une idée. Qui n'a pas encore dans les oreilles les éloquentes imprécations de tel ouvrier bûcheron, les désirs maladroitement exprimés mais si généralement sincères de tel cultivateur, les étonnants espoirs de tel obscur métayer pressuré par son distingué propriétaire ? Pour émouvoir les travailleurs de la ville ou des champs, il suffisait alors d'une promesse de réforme.

Aujourd'hui... Aujourd'hui le plus révolutionnaire des décrets, celui qui répond aux plus profondes aspirations, à l'ancestral besoin de justice du peuple qui peine, ne rencontre qu'indifférence voire ou crapuleuse hostilité.

La France de 1942 se frotte royalement de l'Organisation du Travail obligatoire. On cherche à la jumelle les révolutionnaires d'avant-hier qui devaient crier : Enfin !

Bien sûr, beaucoup de Français style 42 ne pensent qu'à gagner de l'argent sans travailler. Mais les autres ? Ceux qui doivent travailler beaucoup, non pour gagner de l'argent, mais pour ne pas mourir de faim ? Ils mijotent dans le scepticisme, alors qu'ils devraient danser une ronde autour d'un feu de joie où brûlerait l'effigie du plus beau féodalisme de la commune !

Mais le ressort sans doute est rouillé qui déclencherait les joyeux dans, les fécondes colères, sans lesquels on ne saurait amorcer de mouvement de belle Révolution. Et la rouille est trop bien entretenue par la pluie de mensonges que répandent chaque jour les arrosiers d'outre-Manche, et par les subtiles brouillades que distillent nos attentistes anglophiles américanomanes.

Et puis, il faut bien le dire, la France de 1942 est faite surtout de ce qui constitue « l'arrière » pendant une guerre : des vieillards ou des « vieillards », des femmes âgées, et des malins embusqués. Ce mélange humain est capable à la fois d'expérier les plus beaux permissionsnaires, de consommer les plus coriaces des bobards, d'interpréter les prophéties des Nostradamus les plus hermétiques, et de durer, d'attendre, de « tenir » !

De tenir jusqu'à bout, jusqu'à miracle, jusqu'à la mort. Mais ne lui demandez pas de prendre en considération un décret qui, s'il était exploité à plein rendement, nous ramènerait en quelques mois bon nombre de nos prisonniers « l'arrière » de 39 à-t-il été capable de saisir l'ultime, l'insupportable proposition de Paix, qui pouvait nous épargner des centaines de milliers de morts, l'irrésistible, la défaite, l'occupation, et cet avenir incertain qui tourmente jusqu'à l'angoisse les vrais Français restés lucides ?

Non, vraiment, n'attendons rien — hors l'attente — de cet « arrière » considéré dans son ensemble.

Mais regardons-le d'un peu plus près.

Il y a, dans sa masse, quelques prisonniers rapatriés, et tout de même, bon Dieu, en nombre considérable, les femmes et les mères de ceux qui attendent là-bas. Cela doit faire une assez jolie minorité ! Il est inconcevable que la création d'un comité législatif susceptible d'accélérer la Relève laisse indifférents ces gens-là. Pourquoi ne pas leur confier une part de responsabilité dans l'application de la loi ? Ils seconderaient très utilement les Inspecteurs du Travail dans la chasse aux sautoirs !

Mais s'il faut pour cela un petit décret supplémentaire, pourquoi ne pas commander rapidement, dans chaque commune, une commission restrictive, composée de quelques rapatriés, de quelques femmes et parents de prisonniers, du maire et d'un médecin, ayant à charge de dresser la liste des affectés spéciaux, faux-malades, embusqués et tireurs-ou-chose de tout acabit dont le jour de gloire est arrivé ?

## Le Haut Commandement de l'Armée allemande commande : Dans le secteur du Caucase, des combats acharnés se déroulent autour de hauteurs solidement fortifiées.

### « Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

« Le Front à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud est inébranlable », a-t-il déclaré.

NEVERS

ÉTAT CIVIL DE NEVERS

Naissances. — Irène Vinton, 1, avenue Colbert; Bernard-Jean Diogène, 1, avenue Colbert; Albert Michot, 57 ans, journaliste, célibataire, 22, rue Jeanne d'Arc; Jeanne Machecout, 26 ans, p. v. veuve de Germain, 17, avenue Colbert.

28 Septembre. — Naissance. — Marie-Petru, place de Mousse; Geneviève-Marie-Andrée Kraemer, 8, rue de Verpère; Roger Bidault, 7, rue de Verpère; Jacques-Paul-René Lécuyer, 7, rue de la Chaussée.

Décès. — Marie Leblanc, 76 ans, p. v. veuve de Jules Café, 3 bis, rue Saint-Gildard; Pierre Dero, 40 ans, boulangier, époux de Marie Gillet, 1, avenue Colbert.

29 Septembre. — Naissances. — Bernadette-Germaine-Journier, 8, rue Hoche; Jacqueline-Marguerite Meyer, 1, avenue Colbert; Michel-Roger Leprieux, 7, avenue Colbert.

Publications de mariage. — Fernand Schwager, négociant, à Lure (H.-S.), et Madeleine Dierckx, employée à la Préfecture de la Nièvre, 24, rue Saint-Gildard.

Décès. — Louis Simonin, 62 ans, retraité de la S.N.C.F., veuf de Jeanne Château, 17, rue Institutrice-Pitté; Edouard Gilbert, 34 ans, gardien de la paix, époux de Germaine Bailly, 1, avenue Colbert.

30 Septembre. — Naissance. — Jean-Claude-Raymond Mathey, 92, rue de la 13<sup>e</sup>-de-Ligne.

Décès. — Charles Carillon, 49 ans, employé à la Préfecture de la Nièvre, 24, rue Saint-Gildard.

21 Octobre. — Naissances. — Ghislaine-Marie-Hélène Bertout, 10, rue Jean-Baptiste Berthoin, 8, rue Hoche.

Publications de mariage. — Pierre Jeanneret, lieutenant à la Légion étrangère, en garnison à Marseille, et Jeanine Galliard, s. p., 26, boulevard de la République, à Nevers.

Décès. — Gilbert Lavigne, 66 ans, négociant, époux de Joséphine Vallet, 5, rue Hoche; Michel Migon, 72 ans, menuisier, veuf de Gabrielle Rigaud, route de Sermoise, 1; Georges Paquet, 69 ans, employé de commerce, époux de Marie-Louise Pinçon, rue du Pont-Cizeau, 8.

QUEL EST LE SALAUD ? COUP DE BALAI ? Dans son numéro du 20 septembre, notre confrère « Paris-Centre » publie un article intitulé « Coup de balai ? », qui énonce, hélas ! quelques vérités, mais dont les sous-entendus sont si naturels à son égard, dans l'esprit de nos concitoyens, en matière de moralité, que nous sommes tentés de lui adresser nos félicitations et nos remerciements.

QUEL EST LE SALAUD ? Car il est impossible de laisser subsister le doute quand nous avons tant besoin de la vérité. Et plutôt que de secouer le fumeur, mieux vaut le balayer proprement.

PHARMACIE DE GARDE La pharmacie Bernamont, 87, rue du Commerce sera seule ouverte le dimanche 4 octobre, ainsi que le lundi 5, jusqu'à midi.

OBJETS TROUVÉS A réclamer à M. Lamontagne, 15, rue de la Préfecture, une valise de cuir, un sac à main, un portefeuille, un parapluie; à M. Goulou, 10, rue de la République; à M. Goulou, 10, rue de la République; à M. Goulou, 10, rue de la République.

DISTRIBUTION DE POMMES DE TERRE Le Directeur du Ravitaillement général communique: Une distribution de pommes de terre au titre du mois d'août sera effectuée dans les centres dotés de la feuille de pommes de terre.

SOCIÉTÉ DES CONCERTS NIVERNAIS Saison 1942-1943 Les plus grandes vedettes sont engagées, à savoir: Après célèbres cantatrices de l'Opéra, l'Opéra-Comique et de la Radio: Yvonne Brothier et Hilda Aron-Rosevelt, en duo, avec M. Goulou, 10, rue de la République; à M. Goulou, 10, rue de la République; à M. Goulou, 10, rue de la République.

ÉTAT CIVIL Naissances. — Jean-Pierre-Marie Bernard Mourey, 19, rue de Paris; Simone-Marie-Louise Couit, 2, rue Saint-Jacques.

Décès. — Michel-Joseph Garault, 77 ans, p. v. époux de Marie-Louise Méchali, 1, rue du Bourguillat; Marie-Louise Raimbault, 42 ans, s. p., épouse de Marcel-Pierre-Lucien Collet, 1, rue du Bourguillat; Marie-Victoire Charlot, 67 ans, cultivatrice, veuve de Félix-Théodore-François Heiloux, 1, rue du Bourguillat; Suzanne Lagrange, 85 ans, s. p., veuve de Paul-Augustin-Eugène Denis, 96, rue de Paris.

ÉTAT CIVIL Naissances. — Guédon Marie-José, rue des Héloïsses; Coquelard Dubois-Oudin, à Gergy; Louisy Michel-Robert-André, rue de Chazé.

Consultations de nourrissons La prochaine consultation gratuite de nourrissons aura lieu salle de l'Hôtel de la Nièvre, le dimanche 14 octobre, de 10 heures à 11 heures. Médecin de service: M. le Docteur Corthoux.

Marquage Pour avoir pénétré sur la propriété d'autrui et avoir causé des dégâts, une personne a versé la somme de 200 francs, destinée à des œuvres de bienfaisance.

CINEMA OLYMPIA L'INTRIGANTE ou La Belle Bordelaise d'après la pièce de G. RULLIER avec Gaston RULLIER, Germaine AUSSEY, Paul CAMBO et Annie FRANCO.

FRANCE ACTUALITÉS Séances: samedi 20 h. 15, dimanche 14 h. 15, 17 h. 15, 20 h. 15.

TOUJOURS LE BILLET QUI GAGNE « LES MUTILES DES YEUX » Nombreux gagnants à toutes les tranches.

Agence Havas, bureaux de tabacs, librairies, marchands de journaux.

CONTROLE DES PRISONNIERS DE GUERRE EN CONGÉ DE CAPTIVITÉ

Les prisonniers de guerre en congé de captivité, domiciliés sur le territoire de la commune de Nevers, sont informés que le prochain contrôle aura lieu, le mardi 6 octobre prochain, à 15 h., dans les salles du premier étage de la Mairie de Nevers.

ABATAGE DES PORCS

Le Chef de l'Administration Militaire Allemande du District C vient de rapporter, pour le département de la Nièvre, et avec effet immédiat, la mesure d'interdiction d'abatage familial des porcs qu'il avait pris au début de septembre.

Mairie de Nevers SERVICE DES DEPENSES D'OCCUPATION

Les personnes ayant, en 1940, remis des draps, serviettes, couvertures, etc., aux Services municipaux pour l'installation des cantonnements de l'Armée d'Occupation, et qui n'ont pas obtenu le remboursement de la valeur de ces objets sont priées de bien vouloir déposer le reçu qui leur a été délivré, au Bureau Municipal des Dépenses d'Occupation, avant le samedi 10 octobre 1942.

DISTRIBUTION D'OIGNONS

Le Directeur du Ravitaillement communique: Par arrêté de M. le Préfet Régional, en date du 16 septembre 1942, la vente d'oignons sera soumise à rationnement.

En conséquence, une première distribution de 1 kilo aura lieu à Nevers du 20 septembre au 3 octobre 1942, en échange du ticket DP de la feuille de denrées diverses du type spécial du mois de septembre (Nevers seulement).

SOCIÉTÉ ACADEMIQUE DU NIVERNAIS

La prochaine assemblée générale aura lieu le jeudi 16 septembre 1942, au siège social, 11 bis, rue Gressat, à Nevers, sous la présidence de M. Alfred Massé, président.

ORDRE DU JOUR

M. J. Girard: Lecture du procès-verbal de la dernière réunion. M. le Président: Admissions, décès, don.

M. Raoul Toscan: Les poètes névernais du X<sup>e</sup> siècle. La Tour d'Ocle (Alligny-en-Morvan), topographie, site, singularité.

RAYMOND DUNCAN

Au cours d'Anthologie des Poètes, ouvert les mardis de chaque semaine, à 15 h. 30, à l'Académie Raymond Duncan, 31, rue de Seine, à Paris, c'est Mme Mireio Doryan qui présentera l'œuvre de notre compatriote.

INSPECTION DES SERVICES DE L'ASSISTANCE DE LA NIEVRE

Avis de concours pour le recrutement d'un Infirmier-Visiteur Un concours sur titres pour le recrutement d'un infirmier-visiteur aura lieu le 26 octobre 1942.

FERMETURE DES DEBITS DE BOISSONS

Groupes A: fermeture le mardi; Groupes B: fermeture le jeudi.

LA BOUCHERIE-CHARCUTERIE ERNEST BETON

6, rue de la Barre - Nevers qui était fermée par suite de la mobilisation et de la captivité de son propriétaire est ouverte à nouveau après avoir été complètement remise à neuf.

STENO-DACTYLOGRAPHIE J. BOICHUT

Professeur diplômé 60, rue de Paris, NEVERS Succès de toutes ses élèves dans chaque examen et concours.

COSNE

ÉTAT CIVIL Naissances. — Jean-Pierre-Marie Bernard Mourey, 19, rue de Paris; Simone-Marie-Louise Couit, 2, rue Saint-Jacques.

Décès. — Michel-Joseph Garault, 77 ans, p. v. époux de Marie-Louise Méchali, 1, rue du Bourguillat; Marie-Louise Raimbault, 42 ans, s. p., épouse de Marcel-Pierre-Lucien Collet, 1, rue du Bourguillat; Marie-Victoire Charlot, 67 ans, cultivatrice, veuve de Félix-Théodore-François Heiloux, 1, rue du Bourguillat; Suzanne Lagrange, 85 ans, s. p., veuve de Paul-Augustin-Eugène Denis, 96, rue de Paris.

ÉTAT CIVIL Naissances. — Guédon Marie-José, rue des Héloïsses; Coquelard Dubois-Oudin, à Gergy; Louisy Michel-Robert-André, rue de Chazé.

Consultations de nourrissons

La prochaine consultation gratuite de nourrissons aura lieu salle de l'Hôtel de la Nièvre, le dimanche 14 octobre, de 10 heures à 11 heures. Médecin de service: M. le Docteur Corthoux.

Marquage

Pour avoir pénétré sur la propriété d'autrui et avoir causé des dégâts, une personne a versé la somme de 200 francs, destinée à des œuvres de bienfaisance.

CINEMA OLYMPIA L'INTRIGANTE ou La Belle Bordelaise

d'après la pièce de G. RULLIER avec Gaston RULLIER, Germaine AUSSEY, Paul CAMBO et Annie FRANCO.

FRANCE ACTUALITÉS Séances: samedi 20 h. 15, dimanche 14 h. 15, 17 h. 15, 20 h. 15.

TOUJOURS LE BILLET QUI GAGNE « LES MUTILES DES YEUX » Nombreux gagnants à toutes les tranches.

Agence Havas, bureaux de tabacs, librairies, marchands de journaux.

LES COMÉDIENS DE LA ROULOTTE EN NIVERNAIS

C'est pas précisément une manifestation névernaise à laquelle nous assistons aujourd'hui samedi au Théâtre municipal, grâce à la compagnie des Comédiens de la Roulotte. Et pourtant, elle intéressera les Nivernais à plus d'un titre. Non pas seulement parce que c'est la délégation de la Jeunesse du Nivernais qui a introduit cette jeune province parce que c'est un Nivernais qui en est l'un des animateurs, mais parce que l'initiative de ces comédiens doit trouver chez nous un écho particulièrement favorable. Nulle province en effet en France ne semble avoir en ce qui concerne le théâtre. Sans doute existait-il des provinces comme la Bretagne et la Lorraine qui jouissent d'un certain renom auprès des professionnels. Une tournée dans ces régions est, par conséquent, un événement. Mais nulle région ne pratique autant le théâtre que la nôtre. Pas un petit pays qui n'ait sa troupe. Pas un village qui ne possède chez nous d'organismes une séance artistique. On y joue le plus souvent des pièces de Molière. C'est au théâtre que la littérature et de l'art local entretient un amour vrai de ce qu'un autre Nivernais, Romatin Rolland, appelle le théâtre du peuple.

Or, c'est bien là la préoccupation essentielle de nos comédiens de la Roulotte. Leur abandon de Paris n'a pas du tout le sens d'un exil. Ils ont opté pour la province. Et dans la province, pour les plus petits bourgs, parce que c'est auprès des masses rurales qu'ils sont sûrs de trouver le sentiment spontané du théâtre. C'est au folklore que Molière emprunte ses sujets. Il existe un conte populaire névernais dont le sujet est l'engagement d'un jeune homme de Médéac malgré lui. On ignore les sources de ce conte. Mais la troupe dispose de cette comédie rapplée en tous points celle des bonnes histoires morvandelles.

Des professeurs du temps des universités populaires, des politiciens du temps du front populaire, de jeunes artistes parisiens et de jeunes artistes provinciaux, sont appliqués à résoudre la question posée par Romatin Rolland avant la grande guerre, du théâtre populaire. Nul ne semble y avoir réussi. Une autre troupe, celle de Jules Verne, essaya de faire le point il y a un an à peine. Mais poser la question du théâtre, c'est poser la question de la culture. C'est poser la question de la culture qui est la question de la culture.

C'est contre ce dédoublement que protestent avec véhémence les Comédiens de la Roulotte. Ils ont voulu que leur théâtre, il n'y a pas de théâtre artistique, il n'y a pas de théâtre populaire. Il n'y a que le théâtre. Et c'est pourquoi l'affiche de ces Comédiens n'est pas celle de la Roulotte. Elle est celle de la culture. Elle est celle de la culture.

Voilà pourquoi de canton en canton se promènent une jeune compagnie de comédiens, jouant tout d'abord dans les granges et les salles les plus somptueuses, à Rennes comme à Locran, à Nevers comme à Lorient. Elle interprète, selon les lieux, George Dandin, La Fontaine aux saints et les Aventures de Télémaque. Non, elle n'est pas une troupe de théâtre. Elle est une troupe de culture.

Le montant des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt, ainsi que celui des frais accessoires y afférents, sera inscrit au budget de l'Administration des Chemins de fer de la Méditerranée au Niger.

Le paiement en est garanti par l'Etat Français, en vertu de l'article 6 de la loi du 18 juillet 1941. Mention de cette garantie sera faite sur les titres.

L'emprunt est exempt en France, en Algérie, en Tunisie, au Maroc et en Afrique Occidentale Française, pour toute sa durée, de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers et de toutes taxes spéciales frappant les valeurs mobilières (loi du 11 septembre 1942, décret beylical du 14 février 1933, Dahir du 19 février 1935, délibération du Conseil Colonial du 5 novembre 1938 et arrêté du 22 mars 1939).

Les obligations seront délivrées sans frais aux guichets ayant recueilli les souscriptions. Elles sont comprises au nombre des valeurs admises pour tous emplois et remplis de fonds en valeurs garanties par l'Etat.

Le paiement des coupons et le remboursement des obligations seront effectués, tant dans la Métropole qu'en Afrique, aux guichets de l'Administration et à ceux des établissements financiers agréés par l'Administration.

EMPRUNT DES CHEMINS DE FER DE LA MÉDITERRANÉE AU NIGER

En conformité de la loi du 18 juillet 1941, de la loi de Finances du 31 décembre 1941, de la loi du 11 septembre 1942, en vertu de l'arrêté ministériel du 31 septembre 1942, l'Administration des Chemins de fer de la Méditerranée au Niger procède actuellement à l'émission de 70.000 obligations 3 1/2 % de Fr. 5.000 nominal chacune.

Le prix de placement a été fixé à Fr. 4.850, jouissance du 22 septembre 1942. De ce prix, il convient de déduire les intérêts afférents à la période du 22 septembre au 1<sup>er</sup> décembre 1942, payés d'avance, soit Fr. 336. Le montant net à payer par les souscripteurs est donc de Fr. 4.514, par titre.

L'achat de 175 francs par un est payable par moitié le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année. Le premier coupon sera payable le 1<sup>er</sup> juin 1943.

L'amortissement s'effectuera dans une période de 30 années au plus commençant le 1<sup>er</sup> décembre 1942, conformément au tableau-type figurant au verso des titres, soit par remboursement au pair au moyen de tirages au sort annuels qui auront lieu en octobre, de chaque année, de 1943 à 1972 au plus tard, soit par rachats en bourse.

En outre, l'Administration des Chemins de fer de la Méditerranée au Niger s'est réservée la faculté de procéder, à toute époque, à l'amortissement anticipé total ou partiel de ces obligations, par remboursement au pair augmenté des intérêts courus. En cas de remboursement anticipé partiel, il y aura procédé par tirage au sort à la date fixée par l'Administration.

Le montant des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt, ainsi que celui des frais accessoires y afférents, sera inscrit au budget de l'Administration des Chemins de fer de la Méditerranée au Niger.

Le paiement en est garanti par l'Etat Français, en vertu de l'article 6 de la loi du 18 juillet 1941. Mention de cette garantie sera faite sur les titres.

L'emprunt est exempt en France, en Algérie, en Tunisie, au Maroc et en Afrique Occidentale Française, pour toute sa durée, de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers et de toutes taxes spéciales frappant les valeurs mobilières (loi du 11 septembre 1942, décret beylical du 14 février 1933, Dahir du 19 février 1935, délibération du Conseil Colonial du 5 novembre 1938 et arrêté du 22 mars 1939).

Les obligations seront délivrées sans frais aux guichets ayant recueilli les souscriptions. Elles sont comprises au nombre des valeurs admises pour tous emplois et remplis de fonds en valeurs garanties par l'Etat.

Le paiement des coupons et le remboursement des obligations seront effectués, tant dans la Métropole qu'en Afrique, aux guichets de l'Administration et à ceux des établissements financiers agréés par l'Administration.

NEVERS - SPECTACLES

RÉGINA Samedi, soirée 20 h. 30. Dimanche, 2 mat.; soirée, 20 h. 30.

LE DIAMANT NOIR

d'après le roman de Jean ACARD Gaby MORLAY Charles VANEL Louise CARLETTA CARLETTINA Maurice ERVANDE JOFFE

FRANCE ACTUALITÉS

Location: Samedi, Dimanche

MAJESTIC

LE ROI DU BON PARLANT

PENDANT DEUX HEURES FERNANDEL

ET SA COMPAGNIE vous fera oublier vos ennuis dans un film en 1<sup>re</sup> vision à Nevers et à gros succès

L'ACROBATE

OUI, MAIS... n'oubliez pas de louer vos places à l'avance, le dimanche 14 h. 30 à 19 heures, dimanche, de 10 heures à midi.

Jeunes Français !

L'ARMÉE FRANÇAISE DE L'ARMISTICE vous attend !

Renseignez-vous dans les gendarmeries et dans les bureaux d'engagements départementaux.

ENGAGEZ-VOUS !

RATIONS ALIMENTAIRES d'OCTOBRE 1942

Table with columns: DENRÉES, CATEGORIES DE CONSOMMATEURS, RATIONS TOTALES, VALEUR des LETTRES. Rows include Pain, Fromage, Matières grasses.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

En échange de tous les tickets-chiffres, soit... 810 gr. Tickets-lettres GE: 50 gr. GA, GB, GD sans valeur.

CARTES SPORTIVES Tennis-Club du Pré Fleuri

Atteint de la 1<sup>re</sup> catégorie 1942, cette carte est obligatoire pour tous les sportifs âgés de moins de 15 ans. Elle représente un véritable permis de faire du sport. Tous les membres du Tennis-Club du Pré Fleuri, sont donc priés de passer au plus tôt, munis d'une pièce d'identité, chez M. F. L. rue du Rempart.

Son prix est de 12 fr. pour les assurés sociaux et de 20 fr. pour les autres assurés. Sa validité: jusqu'au 30 septembre 1943.

Listes des stoges sportifs que le Commissariat Général de l'E.G.S. a l'intention d'organiser à Antibes, à partir du 1<sup>er</sup> novembre

I. - Stage de perfectionnement d'athlètes du 1<sup>er</sup> au 29 novembre 1942: 1<sup>o</sup> Athlètes spécialisés en course; durée du stage: 3 semaines; 2<sup>o</sup> Athlètes spécialisés en concours et courses de haies; durée du stage: 3 semaines.

Effectif total prévu: 100. Ces athlètes seront choisis en zone non occupée par zone occupée. Le premier plan et 20 à 30 athlètes de premier plan et 70 à 80 jeunes athlètes considérés comme « espoirs ».

II. - Stage de perfectionnement de natation du 1<sup>er</sup> au 29 novembre 1942: 1<sup>o</sup> Athlètes stagiaires et-dessus seront ajoutés 12 ou 15 nageurs.

III. - Stage d'information pour entraîneurs sportifs du 1<sup>er</sup> au 23 décembre 1942: Il concernera les entraîneurs des sports suivants: athlétisme, natation, basket-ball, rugby, football, qui viendront à leurs frais. Durée du stage: 3 semaines. Effectif: 60.

IV. - Stages d'entraînement du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> mai 1943: 1<sup>o</sup> Stages qui réuniront les athlètes de premier plan et les athlètes reconnus dignes d'intérêt au cours du stage de novembre. Effectif: 60. En même temps, stage pour gymnastique, boxe, lutte, poids et haltères, escrime. Effectif: 40.

Effectif total: 100. V. - Stages de perfectionnement pour sports d'hiver: 1<sup>o</sup> du 15 au 31 mai 1943: stage pour joueurs et entraîneurs de rugby; 40 à 50.

2<sup>o</sup> du 15 au 31 juin 1943: stage pour joueurs et entraîneurs de basket-ball; 40 à 50.

3<sup>o</sup> Stages d'entraînement pour spécialistes de natation (nageurs et plongeurs): 24 jours du 1<sup>er</sup> juin. Effectif: 30. Durée de ces stages: 3 semaines.

VII. - Stage de perfectionnement: du 1<sup>er</sup> au 31 mai 1943. Stage pour joueurs et entraîneurs de football; 40 à 50.

VIII. - Stages d'information pour dirigeants d'associations sportives: 250. Par stages successifs de 15 jours à l'effet